

Projet de confortement des berges de l'étang de Berre dans le quartier du Ranquet à Istres (13)

Compléments de la demande d'examen au cas par cas

CONSULTING

SAFEGE
Aix Métropole - Bâtiment D
30, Avenue Henri Malacrida
13100 AIX EN PROVENCE

Agence PACA Corse

SAFEGE SAS - SIÈGE SOCIAL
Parc de l'île - 15/27 rue du Port
92022 NANTERRE CEDEX
www.safège.com

Numéro du projet : 09MEN012

Intitulé du projet : Projet de confortement des berges de l'étang de Berre dans le quartier du Ranquet à Istres (13)

Intitulé du document : Annexe 7, compléments d'informations pour la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale
--

Version	Rédacteur NOM / Prénom	Vérificateur NOM / Prénom	Date d'envoi JJ/MM/AA	COMMENTAIRES Documents de référence / Description des modifications essentielles
0	DELOFFRE Anaïs	ROGIER-DJOUKA Céline	25/03/2019	Version initiale

Sommaire

1.....	Nature du projet.....	3
1.1	Régulation des ouvrages existants	3
1.2	Ouvrages de confortement	3

1 NATURE DU PROJET

Le projet consiste en la réalisation du confortement de berges des zones Nord B et Sud A ainsi que la régularisation des ouvrages qui ont déjà été réalisés en 1991 et 1995.

1.1 Régulation des ouvrages existants

Des travaux ont déjà été réalisés en 1995, ils doivent faire l'objet d'une régularisation. Ils ont consisté en l'aménagement de la place du jeu de boule et l'implantation de digues en enrochements au droit des plages (5 500 m²).

La place a été créée par remblai sur l'étang de Berre et a permis la protection du chemin du bord de l'eau. Elle a fait l'objet de divers aménagements (parking, jeu de boules, bancs) et est plantée de plusieurs alignements de pins, tamaris, lauriers roses et eucalyptus.

Le pourtour est de la place est protégé depuis 1995 par une digue en enrochements sur un linéaire de 80 m et une largeur de 3 à 8 m. Cette digue de 50 cm de hauteur en moyenne est composée de blocs sédimentaires de granulométrie moyenne.

D'autre part entre la place du Ranquet et la place du Tunnel plus au sud, le chemin du bord de l'eau surplombe directement un étroit cordon de plage et l'étang de Berre.

Afin de limiter les effets de l'érosion par l'étang sur le chemin, des enrochements ont été installés en contre-bas du chemin. Ces enrochements de granulométrie moyenne 0.5 à 1 t sont implantés sur un cordon de faible largeur 1 à 3 m et un linéaire d'une soixantaine de mètres.

Enfin sur la zone Nord C, un confortement a été réalisé en 1991. Une digue en enrochements de 1 m à 1.8 m au-dessus du niveau de l'étang a été aménagée. Cette digue de 140 m de long et de 3 à 6 m de large a permis de renforcer les murs de soutènements de la voie sous-jacente et à protéger le trait de côte.

Cette digue présente la configuration suivante :

- Enrochements en pied de berge (noyau) composé d'éléments de granulométrie de 50 à 500 kg.
- Couverture de cette première digue par une carapace de blocs de granulométrie élevée (1 à 2 tonnes). Cet aménagement joue parfaitement son rôle de protection du rivage et des infrastructures qui l'occupent.

1.2 Ouvrages de confortement

Dans le cadre des aménagements prévus au dossier de réalisation de la ZAC du Ranquet, une mise en œuvre de confortements de berges au droit de 2 groupes d'habitations menacées par l'érosion du rivage est prévue (secteurs dits Sud A et Nord B). L'ensemble des secteurs cités ci-après est présenté dans la Figure 1.

Les travaux envisagés et retenus consistent en :

- Zone Nord B : protection par longrine en béton armé, ancrée et partiellement immergée sur un linéaire de 100mètres. Hauteur calée à la cote +1m, avec largeur de tête de 0.5m. Longrine fondée par 2 lignes de boulons d'ancrage à au moins 1m sous le niveau du TN. Des remblais ponctuels sont prévus afin d'éviter la création de point bas et l'accumulation d'eau.
- Zone Sud A : sur un linéaire de 80mètres, confortement par enrochements à la cote +3m, et largeur en tête de 3m. Le talus côté étang présentera une pente de 3H/2V. Les enrochements seront fondés à 1m sous le niveau du TN et de catégorie HB1000/3000. Traitement de la microfalaise par déroctage, suppression des arbres (pins) instables,

Compléments de la demande d'examen au cas par cas

Projet de confortement des berges de l'étang de Berre dans le quartier du Ranquet à Istres (13)

Les seules démolitions prévues sont celles de petits murets existants, et empiétant sur les espaces à conforter.

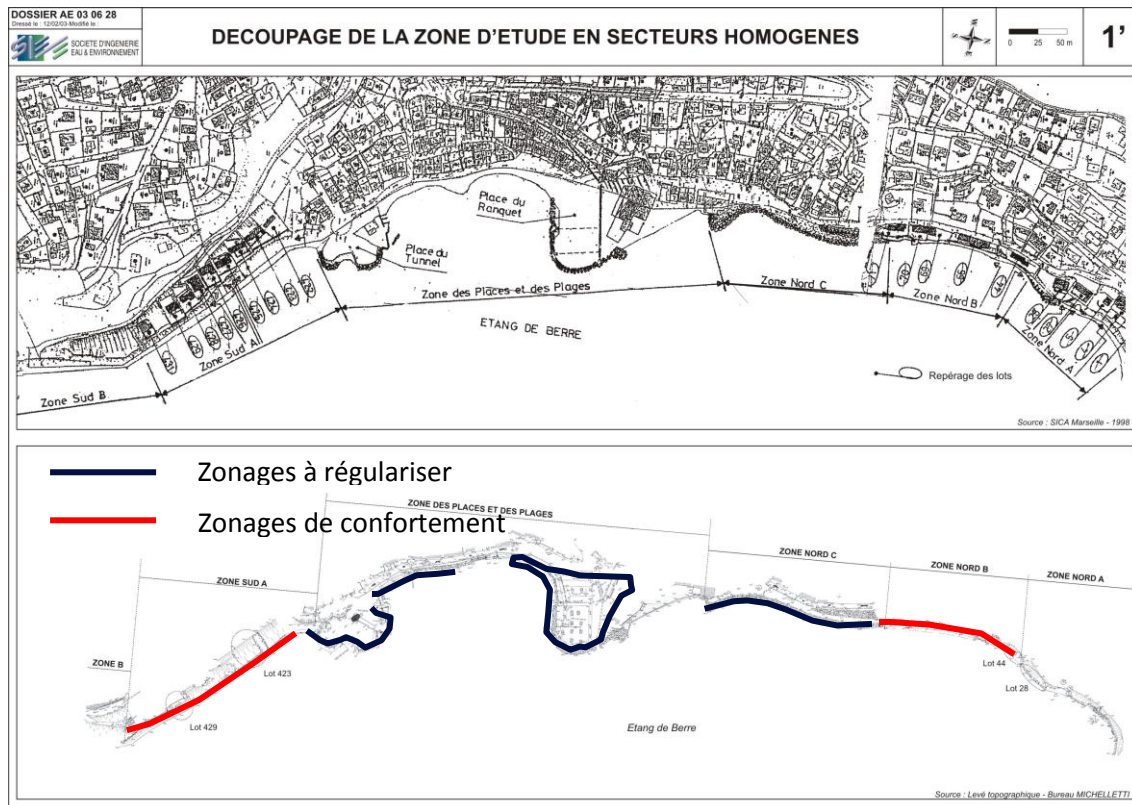


Figure 1 : Secteurs de la zone d'étude